

04/08

**CONSEIL DE LA VIE ÉTUDIANTE ET DE LA FORMATION****PROCÈS-VERBAL****DE LA SÉANCE DU 27 JUIN 2016****Présents :**

Emma ARCHER, Olivier BORRAZ, Clément DELORAS, Sebastian ENNING, Maxime GABORIT, Frédéric GROS, Claire HASNIER, Gessica JEAN, Alessandro MARIANI, Hadrien MARTY, Laure PESQUET, Nicolas SAUGER, Anastasia STEINLEIN.

**Absents ou excusés**

Louis CHARLET (procuration donnée à Claire HASNIER), Nicolas GUERRERO, Pap NDIAYE (procuration donnée à Olivier BORRAZ), Pauline PANNIER (procuration donnée à Clément DELORAS).

**Assistaient à la séance :**

Éva BELLINGHAUSEN  
Florence DANTON  
Marie-Laure DJELIC

Myriam DUBOIS-MONKACHI  
Ismahane GASMI  
Delphine GROUES  
Sylvie HERLICQ  
Pascale LECLERCQ  
Andreas ROESSNER  
Guillaume SARRAT DE TRAMEZAIGUES  
Benoît THIEULIN

Sébastien THUBERT

Directrice adjointe de l'École de la communication  
Directrice exécutive de l'École de la communication  
Future doyenne de l'École du Management et de l'Innovation  
co-directrice de la scolarité  
chargée de mission auprès de Delphine GROUES  
directrice exécutive des études  
responsable de la vie enseignante  
co-directrice de la scolarité,  
directeur de la vie universitaire,  
directeur exécutif du département d'Économie  
futur doyen de l'École du Management et de l'Innovation  
chargé de la vie étudiante

\*

\* \*

I. Présentation du projet de création de l'École du Management et de l'Innovation	2
II. Adoption des procès-verbaux provisoires des séances du 2 et 17 mai 2016	13
III. Échange d'informations sur des questions diverses	14

**CONSEIL DE LA VIE ÉTUDIANTE ET DE LA FORMATION  
PROCÈS-VERBAL  
DE LA SÉANCE DU 27 JUIN 2016**

*La séance est ouverte à 18 h 04 par Anastasia STEINLEIN.*

**I. PRÉSENTATION DU PROJET DE CRÉATION DE L'ÉCOLE DU  
MANAGEMENT ET DE L'INNOVATION**

*a) Exposé*

**Cornelia WOLL**

Avant de commencer le premier point de l'ordre du jour, je voudrais vous donner le retour du Conseil de l'Institut qui, ce matin, a pris connaissance du règlement de la vie étudiante qu'a élaboré le CVEF dans sa séance du 13 juin. Il y a une présentation de l'ensemble du texte que les membres ont pu étudier, une présentation des amendements qui ont été discutés et des discussions autour de ces différents amendements, avec la liste des amendements adoptés. Le Conseil de l'Institut en a pris connaissance et nous félicite du travail. À partir de maintenant, le règlement de la vie étudiante est officiellement adopté. Je tiens à féliciter le travail des uns et des autres pour avoir pu rendre possible ce nouveau règlement. Nous allons communiquer sur son existence, le mettre sur les sites web avec, certainement, un flash qui va apparaître, la mise à disposition sur le site de l'actuel règlement de la vie étudiante et un troisième élément que j'ai oublié.

**Andreas ROESSNER**

Une communication un peu plus large à la rentrée auprès de tous les étudiants. Le premier flash insistera notamment sur les nouveaux dispositifs, la procédure de reconnaissance et les initiatives étudiantes, avant qu'on communique à la rentrée de manière plus large sur l'ensemble du texte.

**Cornelia WOLL**

Merci à tous pour vos contributions. Je passe maintenant à notre point à l'ordre du jour, la création d'une École du Management et de l'Innovation. J'aimerais, en introduction, vous présenter le calendrier de travail qui a été effectué l'année dernière et qui va être devant nous, avant de passer la parole aux futurs doyens, Marie-Laure DJELIC qui va nous rejoindre avec un peu de retard parce qu'elle sort d'une soutenance de thèse, rue Amélie, et Benoît THIEULIN.

La création d'une école à Sciences Po, habituellement, a toujours les mêmes étapes. Travaille d'abord un comité de préfiguration qui est composé de membres externes à Sciences Po et d'un certain nombre de membres internes, pour jeter un regard extérieur à notre fonctionnement actuel, pour discuter des acquis et des choses qui sont déjà en place, mais surtout pour nous donner des orientations sur la place que devrait prendre la formation à Sciences Po dans un domaine défini, sur les ambitions qui peuvent et doivent être les nôtres. C'est une discussion sur les grandes orientations stratégiques et également un point de vue des futurs recruteurs puisque, très souvent, dans le comité de préfiguration, nous avons les responsables et des professionnels dans les secteurs de l'environnement professionnel concerné. Pour cette école, nous avons autant dans les extérieurs de personnes qui sont dans les entreprises sur la place de Paris, mais aussi à l'international, sur un certain nombre de secteurs différents. Ensuite, il y a des universitaires qui sont dans des domaines concernés en sociologie, en finances, en gestion dans les domaines dans lesquels doit être active la future école, et un certain nombre de représentants de l'administration pour exposer ce qui existe, ce qui est la trajectoire souhaitée. Frédéric MION introduit le débat, mais se retire ensuite pour que ce comité de préfiguration puisse travailler en petit comité – Bonjour, Marie-Laure – sur les questions qui ont été posées. Le président du comité de préfiguration de l'École de l'Entreprise, c'était son nom de travail, était Alexandre BOMPARD, président de la FNAC. Le rapporteur était Guillaume SARRAT DE TRAMEZAIGUES. Ensuite, les membres sont listés dans le rapport que vous avez devant vous : à chaque fois, ils sont choisis pour avoir une

diversité de point de vue. Le comité s'est réuni à trois reprises avec des ordres du jour qui passaient de l'offre aux questions stratégiques. Vous avez tout cela détaillé dans le rapport, sous forme de plan de travail et de compte-rendu. Les discussions aboutissent à la fin à un rapport qui est une série de préconisations et qui rend compte des discussions et des différents axes stratégiques qui ont été établis. Ensuite, vous avez une note de présentation aux instances où c'est plus spécifiquement l'administration de Sciences Po qui détaille comment se déclinent les orientations qui sont présentées dans le rapport du comité de préfiguration. Ça concerne plus spécifiquement la déclinaison du projet pédagogique, ce que ça implique, toutes les questions organisationnelles et institutionnelles puisque le comité de préfiguration s'est gardé de donner des recommandations trop détaillées sur notre organisation interne, à la fois parce que c'est loin de leurs préoccupations et de leurs compétences et c'est ensuite à nous de trouver une manière de travailler sur l'ensemble de ces questions. Ça nécessite un travail très attentif qui ne fait que commencer.

Ces deux éléments produits sont aujourd'hui devant vous. Ils présentent le projet intellectuel et pédagogique, ils donnent un certain nombre d'orientations organisationnelles et institutionnelles dans la note de présentation qui est jointe au rapport du comité de préfiguration. Le calendrier, ensuite, si les conseils de l'IEP décident de voter la création d'une école, c'est que nous commençons à travailler sur toutes les questions qui vont rester ouvertes à partir de la rentrée. C'est des questions pédagogiques : il faut écrire un certain nombre d'éléments, des maquettes. Il faut – et c'est présenté dans la note – s'interroger sur la création de programmes qui n'existent pas encore. S'il y a création de programmes, ils repassent devant les instances. Il y a tout un volet un peu complexe, organisationnel et institutionnel, qu'il faut accompagner et qui est également prévu pour la rentrée. Vous avez, dans la note de présentation, un calendrier prévisionnel qui vous donne les grandes fourchettes pour ce travail qui doit être fait. Donc, une transformation organisationnelle et institutionnelle qui, bien sûr, implique des questions de ressources humaines pour lesquelles sont compétents le Comité d'entreprise et le CHSCT de Sciences Po. Tout ça doit être fait dans l'ordre et avec le temps qu'il faut, à partir de la rentrée. Je le dis parce que vous avez certainement des questions auxquelles nous n'avons pas encore les réponses : posez quand même les questions et, dans un certain nombre de cas, on va vous donner les éléments de calendrier prévisionnel pour trouver les réponses à ces questions-là.

Voilà, avec toute cette introduction, je vais passer la parole aux deux futurs doyens, Marie-Laure DJELIC et Benoît THIEULIN. En présentation, je voudrais juste vous dire quelques mots sur chacun d'eux, même si Benoît THIEULIN n'est pas un inconnu à Sciences Po. Marie-Laure DJELIC l'est un peu plus. Ceci dit, pas tellement parce qu'il y a beaucoup de collègues dans la salle qui la connaissent depuis de longues années. Marie-Laure DJELIC a obtenu son doctorat en 1996, elle a un doctorat *honoris causa* de l'université de Stockholm, un HDR de Dauphine et elle est professeure de management à l'ESSEC, mais elle va rejoindre Sciences Po en tant que professeure de sociologie, au CSO à la rentrée, à partir de septembre. À l'ESSEC, elle était directrice du centre de recherche sur le capitalisme, la mondialisation et la gouvernance. Elle est sociologue même si elle était professeure de management à l'ESSEC. Elle a une sensibilité qui se situe à l'intersection de la sociologie, du management, un peu du droit et des sciences politiques, toute la pluridisciplinarité que nous aimons à Sciences Po. À l'ESSEC, elle a occupé divers postes de responsabilité administrative et managériale. Elle était entre autres la directrice du département Management. Elle était la doyenne des professeurs, ou de la faculté comme on dit en anglicisme. Elle était doyenne associée en charge du programme doctoral. Elle était par ailleurs invitée dans de nombreuses universités à l'étranger, à Stanford, en Suède, en Finlande, en Suisse et en Italie. Elle siège dans de nombreux conseils scientifiques ou comités d'évaluation des universités. Elle nous rejoindra donc en septembre en tant que professeure de sociologie, mais aussi en tant que doyenne, un des deux doyens de cette future école.

Benoît THIEULIN, vous le connaissez déjà puisqu'il est le doyen de l'École de la Communication. Vous avez vu dans le projet qu'il s'agit ici d'un projet qui propose la fusion entre l'École de la Communication et les masters en finance, ressources humaines, organisations qui existent par ailleurs. Benoît THIEULIN a rejoint Sciences Po pour devenir doyen de l'École de la Communication en août 2015. Il y a également lancé un *executive master* qui s'appelle « Digital Humanities », qui était passé devant nos instances à l'automne, il me semble. Il a une agence de conseil qui s'appelle la Netscouade qui conseille notamment dans les transformations numériques, qu'il a fondée en 2007. Il a aussi contribué à la création de Médiapart avec Edwy PLENEL. De 2013 à 2016, Benoît THIEULIN a présidé le Conseil national du numérique, une instance indépendante qui avait pour mission de

formuler et de soulever des problématiques relatives à l'impact du numérique sur l'économie et de la société, qui a travaillé pour le gouvernement français avec un certain nombre de dossiers comme la neutralité du net, la loyauté des plateformes, le traité transatlantique d'inclusion numérique et d'autres sujets. Je le laisserai en parler, il le fera mieux que moi.

Avec cette introduction, je vais passer la parole à Marie-Laure, puis à Benoît pour vous exposer le projet de notre future école. Ensuite, on va ouvrir les débats assez rapidement pour que vous puissiez poser vos questions.

### **Marie-Laure DJELIC**

Je pense qu'on a va se répartir la tâche avec Benoît. Je vais vous donner lecture du projet, plutôt teintée de mes intérêts. Et Benoît va ensuite basculer sur sa lecture du projet. Je pense que ce qui est justement intéressant, c'est que les deux dimensions s'articulent et vont devoir s'articuler de manière de plus en plus étroite dans le projet.

Comme vous le savez tous, il y a quatre jours, les Anglais votaient pour le Brexit alors que la veille encore, les sondeurs donnaient le *remain* pour gagnant. Depuis, nous sommes tous un peu suspendus aux événements et les spéculations vont bon train sur les conséquences politiques, économiques voire sociales de ce référendum pour le Royaume-Uni, pour l'Europe, mais aussi plus généralement pour le monde. Si c'était nécessaire, ces événements montrent la pertinence, peut-être l'urgence du projet d'École du Management et de l'Innovation qui va se structurer, comme vous avez pu le lire dans le projet, autour de la question des transformations de l'entreprise et du monde économique, social et politique dans lequel se situent ces entreprises. L'idée que nous avons essayé d'exposer dans ce texte, c'est qu'il est nécessaire aujourd'hui de former des leaders, des managers et des entrepreneurs de la transformation qui auront la capacité de comprendre la complexité des grandes tendances qui redéfinissent le monde économique, d'appréhender les influences croisées, en particulier entre l'économique, le politique, la technologie (la révolution numérique) et le social, et qu'ils soient capables de penser hors de la boîte, comme on dit en mauvais français – *out of the box* –, pour inventer et déployer des solutions innovantes dans des situations qui sont complexes, très incertaines, souvent difficilement à anticiper d'un jour à l'autre, comme on a pu le voir dans le cas du Brexit.

Un des points de départ de notre réflexion, c'est que finalement, les écoles de commerce dites classiques n'ont pas su, n'ont pas pu ou n'ont pas voulu, relever le défi de la nécessaire réinvention de la formation des élites économiques. Et l'enseignement dans ces écoles reste encore surtout structuré par une conception qui envisage l'entreprise et/ou l'activité économique comme un système discret, au sens mathématique du terme – un système organisé avant tout autour de l'objectif de la maximisation de la valeur pour l'actionnaire. L'un des constats que nous avons faits, lors de notre réflexion sur le projet de l'école, c'est que Sciences Po a précisément tous les atouts pour essayer de relever ce défi, à la fois par son ADN et par ses forces actuelles. Je dois vous dire que personnellement, je suis très mobilisée par ce projet, par son ambition.

Je voudrais aussi dire que je conçois ce projet comme un défi que nous allons relever collectivement, avec toutes les parties prenantes de l'école que vous représentez ici, les équipes rapprochées des deux pôles et des entités associées – le centre pour l'entrepreneuriat et le Médialab –, mais aussi les étudiants, les professeurs, les départements, les centres de recherche, l'équipe administrative, les partenaires externes qu'il va falloir mobiliser, les Alumni. Mon souhait est vraiment celui d'une co-construction ouverte et en confiance avec toutes les personnes que ce projet concerne et convainc. Nous ne serons jamais assez nombreux, je pense. C'est un projet dont l'ambition est grande, avec un potentiel fort d'influence aujourd'hui et une grande pertinence dans un environnement qui, finalement, nous montre tous les jours que la réinvention de la formation des futurs leaders économiques et politiques est urgente et nécessaire pour les générations qui suivent. Voilà, je suis ravie d'être ici. Au plaisir de travailler avec vous tous.

### **Benoît THIEULIN**

Peut-être en toile de fond, revenir sur une conviction qui m'a fait venir à Sciences Po pour prendre la tête de l'École de la Communication et y porter un projet fort pour que Sciences Po se positionne sur ce qui me semble être le grand défi lancé à la société et à notre économie aujourd'hui, qui est la transition numérique qui, je pense, avec la transition écologique, est la grande question qui est posée à l'humanité aujourd'hui. Je pense que l'articulation des deux est, pour moi, un des leviers d'avenir.

Dans le travail de refonte et de réflexion que j'ai engagé avec Florence et Éva qui représentent ici une partie de l'École de la Communication, nous avons été amenés à réfléchir comment repositionner davantage Sciences Po sur ce qui est une révolution à l'origine profondément technologique, mais qui, en réalité, assez rapidement, a été une révolution qui a débordé sur les questions sociales et sur des questions qui échappent à ces fondamentaux purement technologiques. Je dirai même que les inventeurs d'Internet, dès l'origine, ont eu une vision sociale et politique de ce que l'innovation technologique qu'ils étaient en train de voir dans les années 60 allait pouvoir porter et comment ça pouvait être un levier de changement. Tout ça pour dire que la révolution numérique est d'apparence technologique, mais en réalité, elle est profondément sociale. Donc, je pense, pour en avoir discuté avec toutes les instances de Sciences Po dès mon arrivée, que depuis l'origine et indépendamment – à l'époque, je ne connaissais pas encore le projet d'École de l'Entreprise –, je pense qu'il y avait un enjeu très fort de positionner Sciences Po sur ces disciplines.

D'ailleurs, ce n'est pas complètement anodin d'avoir pris la tête de l'École de la Communication puisque mon prédécesseur, Jean-Michel CARLO qui a fait un super travail, avait déjà positionné fortement l'École de la Communication sur ces sujets, un peu sans le dire d'une certaine manière. Parce que je pense que c'est un peu le paradoxe de cette école, c'est-à-dire qu'elle souffre un peu de sa marque. Sa marque, qui est École de la Communication, a probablement masqué les évolutions que la maquette a subi depuis des années et qui font que, de toutes les écoles de Sciences Po, c'est probablement celle où le digital a fait le plus son entrée, de manière assez précoce. Pour autant, on devait franchir une étape assez importante, que je peux d'ailleurs un peu vous dessiner dans les grandes lignes et qu'on a commencé à amener dans notre propre maquette et dans notre propre organisation, qui était de davantage se rapprocher du monde académique. Je pense qu'aujourd'hui, les gens pratiquent beaucoup le digital, mais le pensent assez peu. On a besoin de se rapprocher de vrais chercheurs qui, du point de vue des sciences sociales, analysent cette révolution technologique. C'est pour ça qu'on a fait fortement rentrer les humanités numériques dans la maquette et qu'on a notamment fortement contribué – j'ai beaucoup poussé pour cela – à ce que quelqu'un comme Dominique CARDON rejoigne le Médialab. Pour moi, il était impensable que l'École de la Communication et le Médialab continuent ainsi de s'ignorer, comme cela avait été un peu trop le cas ces dernières années. On a aussi énormément mis l'accent sur le développement des *soft skills*. Je pense que dans un monde où l'obsolescence programmée des savoirs est plutôt en accélération, le fait de savoir travailler en mode collaboratif, de l'expérimenter, d'apprendre des nouvelles méthodes de travail, notamment en mode agile, toutes ces choses-là, en réalité, sont de choses qui risquent d'être parmi les plus durables. Au fond, à la fois apprendre à apprendre aux étudiants sur ces sujets et aussi leur donner des compétences extrêmement pratiques, c'est probablement un peu les deux bouts de la chaîne sur lesquels il fallait qu'on se renforce.

En revanche, j'ai constaté assez vite que le repositionnement de l'école sur les questions d'innovation, de numérique et, au sens large du terme, d'économie créative dans laquelle j'inclus les questions de nouvelles formes d'entrepreneuriat... On a eu beaucoup de débats là-dessus, y compris dans le comité de préfiguration. Je pense qu'au-delà même du véhicule qu'est l'entreprise, la question de l'entrepreneuriat sous le coup du numérique, mais pas uniquement, il y a plein de transformations, devient quelque chose d'absolument central. J'ai découvert, en même temps que mon métier de doyen, que tout cela était probablement difficile. Dans une école qui est probablement un peu intermédiaire entre les écoles de très grande importance, telle que l'École des Affaires internationales ou l'École des Affaires publiques, et les plus petites écoles qui sont plus spécialisées, on était un peu entre-deux. Et il me semblait difficile d'avoir deux dynamiques en parallèle. Lorsque j'ai eu la chance de participer aux premiers travaux de préfiguration de l'École de l'Entreprise, je me suis rendu compte aussi qu'une grande partie des projets que j'essayais de porter dans la transformation de l'École de la Communication, en réalité, trouvaient très fortement leur place, et je dirai même contribuaient aussi à positionner fortement cette école sur un marché très différent par rapport à ce que font aujourd'hui les écoles de commerce. Assez naturellement, en fait, je dirais quasiment dès la première séance, on s'est rendu compte qu'il y avait une convergence entre les deux.

Donc, je suis ravi de pouvoir contribuer, avec Marie-Laure : on s'est rencontré et découvert à l'occasion de cette première réunion. Depuis, on a évidemment pas mal travaillé ensemble. Vous avez un peu le fruit de nos réflexions communes et de celles des autres. C'est évidemment une première étape. Il n'y a pas le détail de toutes les maquettes. Mais je crois que, en revanche, le projet est très

enthousiasmant. J'ai une conviction qu'il y a une place à prendre et que Sciences Po doit avoir quelque chose à dire, à penser et à enseigner sur des sujets de transformation qui sont absolument fondamentaux. Je suis ravi de pouvoir le faire ici avec Marie-Laure et, j'espère, avec votre accord.

*b) Questions et observations*

**Clément DELORAS**

J'aurai quatre remarques sur le projet. Je pense effectivement que l'ambition, telle qu'elle a été présentée, est intéressante et intellectuellement captivante. Néanmoins, je le dis et ce n'est pas du tout une critique parce que je pense que vous l'avez bien en tête : il me semble fondamental que le projet reste un projet de Sciences Po. Il est très important d'affirmer la spécificité de notre formation, de nos compétences dans ce champ et c'est en cela que je trouve le projet intéressant, mais je pense – et vous l'avez bien dit – qu'il sera vraiment important d'y veiller dans la durée. Benoît THIEULIN évoquait la dimension politique d'Internet : je pense qu'il est effectivement urgentissime que l'on réadmette qu'Internet n'est pas forcément la star et le pain béni qu'on nous avait présenté. Une introduction à la complexité du monde dans Internet est de plus en plus difficile. Nos étudiants sont très bien formés à la complexité et donc ont une valeur ajoutée. C'était le point de préambule parce que je pense que tout doit être vu à cette aune-là.

Le deuxième, c'est que, si j'adhère au projet et aux ambitions qui sont affichées, et je pense que c'est une bonne démarche, il va falloir être extrêmement attentif à la mise en œuvre – et Cornelia WOLL le soulevait notamment sur les moyens et la mise en œuvre – et aux maquettes pédagogiques. Je pense qu'en tant que CVEF, on a un vrai rôle à jouer par la suite. Je pense que ça pourrait être intéressant, dans ce cadre, qu'un groupe de travail puisse être constitué, avec le CVEF et le Conseil de l'Institut, pour accompagner au fur et à mesure le projet, en être informé et ne pas se retrouver seulement en bout de chaîne, au moment de la présentation dans les instances, mais bien être force de proposition au fur et à mesure et vous accompagner dans ce projet.

Troisième point, je crois qu'il y a une vraie interrogation à avoir dans le cadre de la formation de cette école sur nos doubles cursus et nos doubles diplômes. J'ai bien vu que, pour l'instant, nous sommes dans des ambitions raisonnables, pour ne pas dire modestes, mais effectivement il va falloir se poser la question durablement sur comment on se repositionne par rapport à nos partenaires français et internationaux, et ce qu'on fait à l'avenir. Je pense que là, on a de vraies belles ambitions, de vrais beaux projets à conduire pour l'avenir. Je suis ravi de voir que vous avez tous deux une belle expérience en la matière. C'est quelque chose qu'il va falloir que l'on creuse. Ça va prendre du temps, mais c'est intéressant.

Quatrième et dernier point, je pense qu'il faut être très attentif aussi à la question des moyens qui vont être accordés à cette école, notamment les moyens humains. Mécaniquement, la création de nouveaux masters va forcément, même si c'est contrôlé et contenu, amener une augmentation d'étudiants et le personnel administratif auquel on pense trop peu souvent va se retrouver dans des situations potentiellement très compliquées. Donc, je pense qu'il faut être très attentif à bien les accompagner et à faire en sorte qu'on ne soit pas dans des situations compliquées. De la même manière, en termes de budget, j'ai bien vu qu'aujourd'hui on était sur un budget reconduit à l'identique, mais je pense qu'il faudra que l'on ait ce débat de manière durable à l'avenir. Je conclus en disant que Pauline PANNIER, qui ne pouvait pas être là et qui s'en excuse, voulait dire tout l'intérêt qu'elle a trouvé au projet et qu'elle le soutenait également.

**Laure PESQUET**

Je voulais juste rappeler, au nom de l'UNEF que ce n'était pas normal qu'il n'y ait pas d'étudiants qui aient été associés à la réflexion sur ce groupe-là. Ça rejoint un peu la remarque de M. DELORAS qui était qu'il faut absolument qu'il y ait un groupe de travail qui accompagne le projet. Ça aurait dû être fait en amont. Enfin, je voulais savoir pourquoi il n'y avait pas de représentant de l'économie sociale et solidaire dans le comité de préfiguration.

### **Anastasia STEINLEIN**

Pour rejoindre Laure PESQUET, je vois ici dans la gouvernance que les élus du CVEF et du Conseil de l'Institut sont absents du conseil stratégique. Il y a deux élus étudiants au conseil pédagogique et c'est dommage parce que ça concerne les étudiants en premier lieu. Les voir complètement absents de ces conseils, je ne pense pas que ce soit profitable, surtout si on discute des grandes orientations de l'école qui concernent avant tout les étudiants. Claire ?

### **Claire HASNIER**

L'UNI tient à souligner vos efforts concernant les enjeux par rapport aux universités concurrentes et partenaires que vous avez réussi à montrer. Un grand bravo pour l'identification des atouts et défauts de nos masters actuels à Sciences Po, qui vont nous permettre de construire une bonne école. On est satisfait de voir que le réseautage et les entreprises vont être au cœur de cette nouvelle école. On a deux questions. La première, c'est, page 16, il y a marqué 10 % de formation et de cours en langue étrangère, ce qui nous semble un très bon seuil. On aimerait savoir sous quelle forme auront lieu ces cours de langue : est-ce que ce sera des cours classiques de langue étrangère, ou est-ce que ce sera des cours de formation en langue étrangère ? Deuxièmement, nous avons une question par rapport aux doubles diplômes, notamment celui est en cours avec HEC, « Private and Public management » : est-ce que ce diplôme aura toujours un avenir au sein de Sciences Po, ou, vu que cette école a pour but au final de concurrencer un peu les écoles comme HEC, est-ce que ce double diplôme est voué à disparaître ? Voilà, merci.

### **Cornelia WOLL**

D'abord, sur la place des étudiants, à la fois pendant le comité de préfiguration et dans la profession de gouvernance qui est ici, nous reproduisons pour cette école exactement le même fonctionnement que celui qui a été adopté pour l'ensemble des écoles. Ça veut dire effectivement que vous n'étiez pas associé au comité de préfiguration, tout comme la plupart des acteurs et des différentes communautés à l'intérieur de Sciences Po qui n'y étaient pas. La tâche qui incombe au comité de préfiguration, c'est d'abord de poser un regard. Suite, pour nous, de décliner ça en projet, et après, en revanche, je suis entièrement favorable à un groupe de travail qui permet d'accompagner toute la mise en œuvre et les réflexions plus concrètes qui doivent se dérouler à partir de la rentrée.

Deuxième élément sur les élus étudiants au sein des conseils pédagogiques, là encore, c'est le mode de gouvernance qui est proposé depuis le report COCUMA et qui est mis en place par l'ensemble des instances. Nous avons pris note de votre mécontentement depuis toujours avec ce mode de fonctionnement qui nous a amenés à inviter les élus des différentes écoles qui siègent au sein du conseil pédagogique devant nos instances, notamment le CVEF, ce qui a été fait avec l'École d'Affaires publiques et l'École urbaine ou l'École de Journalisme, et qui sera fait avec l'ensemble des écoles et leur conseil pédagogique. Nous proposons de simplement faire cela avec le conseil pédagogique, donc les élus étudiants de cette école. Du coup, comme elle n'existe qu'à partir de la rentrée 2017, dans le courant de l'année 2017-2018, mais le fonctionnement, fondamentalement, ne change pas.

Deuxième remarque pour répondre à la question sur le double diplôme avec HEC. Il faut distinguer qui sont les partenaires actifs sur les domaines sur lesquels nous nous positionnons ici : HEC est un concurrent sur les formations en management et innovation. En revanche, le double diplôme avec Sciences Po est un double diplôme où HEC apporte son expertise d'école de commerce. Il est avec l'École d'Affaires publiques pour avoir l'expertise d'affaires publiques et pour avoir un double cursus. La question est plutôt de savoir quelles sont les coopérations que nous souhaitons développer en interne, comme par exemple les parcours croisés entre l'École d'Affaires publiques et l'École du Management et de l'Innovation, et les projets sont multiples. Il y en a également pour dire qu'il faut avancer sur des questions entre École de Droit et l'École du Management et de l'Innovation. Donc, c'est vrai que nous allons avoir la capacité de poser en interne des choses qui intéressent aussi par ailleurs nos partenaires. Et les écoles de commerce qui souhaitent travailler avec Sciences Po, et notamment avec l'École d'Affaires publiques, sont nombreuses. Ça peut être la Bocconi. On a un accord avec la Stockholm School of Economics et PSIA pour avoir affaires internationales management et finances. Tout ça, bien sûr, il faut qu'on s'interroge sur les opportunités de doubles diplômes pour cette école. Et là, je laisse mes collègues répondre. Pour les parcours que nous pouvons

proposer en interne et la concurrence que cela fait, je ne suis pas très inquiète et on ne peut qu'apprécier et évaluer la portée et se mettre autour de la table avec les équipes de la direction des Affaires internationales, soit avec nos propres responsables de formation pour mesurer l'impact et les meilleures stratégies à adopter. Je vous passe la parole.

### **Benoît THIEULIN**

Pour vous répondre un peu sur les suites des remarques et des questions que vous posiez sur le projet pédagogique, je vous rejoins totalement. Je pense qu'il faut, dans le bon sens du terme, politiser la transformation numérique, ce qui veut dire être capable de la penser, de voir en réalité et qu'il y a plusieurs mondes numériques possibles, qu'il y a plusieurs transformations, qu'il y a d'ailleurs aujourd'hui des clivages qui traversent aussi bien la Silicon Valley que d'autres écosystèmes numériques dans le monde. Je pense que c'est typiquement cela et que ça ne peut pas se faire sous un angle purement technologique. C'est vraiment la rencontre, au fond, de la manière dont l'économie et les sciences sociales regardent ces transformations. Je pense qu'effectivement, en France et en Europe, peut-être même dans le monde, Sciences Po doit vraiment se positionner et y prendre sa part.

Sur le codesign, je n'ai rien à dire de plus. Vu mon passé, vous pouvez difficilement imaginer que je n'y sois pas sensible. Je pense que c'est plus une question de process qu'une mauvaise volonté de notre part de ne pas le faire. Je pense au contraire qu'on le fait dans les rencontres avec les étudiants. Il y a beaucoup des évolutions, pas toutes, qu'on a déjà introduites au sein de l'École de la Communication qui sont directement liées aux retours et aux discussions qu'on a pu avoir avec les étudiants, même s'il y a des moments où on tranche, où on n'est pas forcément d'accord avec tout. En tout cas, je pense que ce retour-là est très important. D'ailleurs, en particulier sur les sujets numériques, mais pas que, en tout cas dans tous les masters, il y a eu l'innovation ou autre, il y a déjà beaucoup, je trouve pour avoir fait un petit benchmark, de tentatives – il y en a qui sont en cours dans d'autres écoles – d'association et de codesign des maquettes. C'est quelque chose sur laquelle on pourrait être pilote.

Sur les partenariats, je pense que depuis le début, il y a une matrice culturelle et disciplinaire qui est presque une martingale pour bien comprendre l'ensemble de ces transformations, c'est de réunir une culture d'ingénieurs, de sciences sociales et de design. C'est un peu le rêve secret qu'on avait avec Florence et Éva que d'essayer de monter des partenariats. On s'est déjà, dans le cadre de la refonte de l'École de la Communication, pas mal rapproché d'écoles de design. On a déjà pas mal de profils de designers qui rejoignent l'école, notamment dans les cours de cartographies des controverses où ils sont extrêmement utiles et ils sont parmi ceux qui réussissent le mieux au sein de l'école. On a moins d'ingénieurs. On a déjà commencé à réfléchir. Tout cela n'est évidemment pas calé du tout, mais en tout cas, on aura vraiment à cœur d'ouvrir cette école sur ce type de partenariat parce que je pense que c'est une clé, une des grandes forces des universités américaines, pour avoir beaucoup suivi ce qu'elles font avec ma casquette numérique. Leur point fort, c'est vraiment d'avoir la capacité en interne, une transdisciplinarité qu'on ne pourra trouver à Sciences Po qu'en le faisant avec l'extérieur.

Je réponds juste un dernier point sur votre remarque sur l'absence de représentants de l'économie sociale et solidaire. Par contre c'est juste le comité de préfiguration. Je peux vous dire aussi qu'il n'y avait pas beaucoup de représentants des start-up. En tout cas, ça n'a pas empêché, loin de là, que les sujets du numérique y soient abordés et que la question des nouvelles formes d'entrepreneuriat, dans lesquelles je mets l'économie sociale et solidaire, pour moi soit centrale. En tout cas, ce qui m'intéresse dans ce projet, c'est aussi ces nouvelles formes d'entrepreneuriat et pas forcément simplement – et je crois que Marie-Laure l'avait rappelé – le véhicule d'entreprise. Et la manière dont on dirige ces entreprises a justement vocation à fortement évoluer. Je n'ai pas de doute, en tout cas, ça fait partie d'un souci que l'on a tous les deux, sur lequel on s'est fortement rencontré, et je n'ai aucun doute que ce sera parfaitement intégré dans cette école. C'est même naturellement à Sciences Po que ce genre de choses doit être privilégié.

### **Marie-Laure DJELIC**

Quelques points complémentaires, je ne vais pas revenir sur les choses qui ont été dites. Sur l'ambition qui doit être de rester Sciences Po, très honnêtement, c'est pour ça que je suis venue. Tant que je serai là, je pousserai cette ligne-là. Après, je ne peux pas promettre pour la suite. En tout cas, tant que je suis là, c'est ce qui me semble la dimension particulièrement intéressante du projet. À ce sujet, je n'ai

pas trop de souci, même si les tentations de venir *mainstream* sont réelles, il ne faut pas se cacher que c'est une tendance assez lourde.

Sur la mise en œuvre et sur les maquettes et sur la nécessité de travailler ensemble, je vous l'avais dit à la fin de ma présentation : pour moi, c'est évident, c'est ce qui doit se faire collectivement. Il faut se donner les moyens de le faire, trouver les moyens de trancher parce qu'à un moment il faut trancher, on ne peut pas continuer à discuter pendant des mois et des années. Mais il faut bien sûr trouver les moyens du travail collectif. C'est quelque chose sur laquelle je serai très attentive.

La question des ressources, évidemment : c'est une des choses sur lesquelles je me bats depuis des années à l'ESSEC. On va continuer à se battre. Ce n'est pas évident parce qu'on sait que, comme dans toutes les institutions, on a toujours des limites dans les ressources au sens large. Il faut réfléchir à la meilleure manière de trouver un équilibre entre ce dont on a vraiment besoin dans un premier temps et après la manière d'arriver à un peu plus de luxe, on va dire, dans un temps un peu plus éloigné.

Sur les doubles diplômes et les doubles cursus, tout à fait, il y a des doubles diplômes et des doubles cursus transversaux, mais une des choses où je vais aussi beaucoup travailler, c'est tout ce qui est doubles diplômes à l'international. C'est quelque chose qui va aussi beaucoup m'occuper, essayer de trouver des institutions au niveau international qui ont un peu le même genre de profil que celui qu'on est en train d'essayer de créer. Il y en a. On va essayer de commencer par là. Après, il y a tout un équilibre à créer à l'intérieur de Sciences Po par rapport aux doubles diplômes existants dans d'autres écoles, ça ne va pas être si simple que ça. Mais on va essayer de faire au mieux.

Sur la langue, je crois qu'on n'avait pas répondu à ça, sur l'anglais. Un des objectifs qu'on s'est donné par rapport à l'école, c'est d'avoir dans un horizon assez proche la capacité d'offrir les cursus à la fois en anglais et en français. Quand on dit langues étrangères, on dit vraiment des cours en anglais. Ça va être un des objectifs. Là aussi, il faut y aller par étape, on sait qu'on a des ressources limitées dans un premier temps. Mais c'est l'objectif qu'on s'était donné à terme.

Sur l'économie sociale et solidaire, tout à fait, je ne saurais pas répondre à la question de pourquoi il n'y avait pas de représentant sur le comité de préfiguration parce que je n'étais pas partie prenante de cette réflexion en amont. De manière très évidente, je pense que Benoît l'a bien dit, c'est un point qui va être un point d'interface très fort entre les deux pôles, c'est un point où on se retrouve, les nouveaux modèles d'affaires dans lesquels l'économie sociale et solidaire est en place importante. J'irai même presque au-delà de ça, c'est-à-dire que j'irai vers l'idée de l'entrepreneuriat pour le bien commun ou l'entrepreneuriat pour l'intérêt général, ce qui va au-delà de l'économie sociale et solidaire. Je crois que c'est quelque chose qui peut être un projet joint entre les deux pôles, sur lequel on peut travailler très vite.

### **Alessandro MARIANI**

Je souhaiterais évoquer deux points. Je travaille à la direction des Affaires internationales, je suis donc très sensible à ce que vous venez de dire sur les doubles diplômes à l'international. Je voudrais attirer votre attention sur le fait que dans le cadre des doubles diplômes existants, et sans doute d'une manière plus large, le simple terme de "gestion" pourrait ne pas convenir à des partenaires qui se positionnent davantage sur la création de contenus que sur la gestion. Deuxièmement, je m'interrogeais sur le glissement intervenu entre les débouchés mentionnés page 9 du rapport final du comité de préfiguration et ceux indiqués page 14 de la note de présentation de la future école : qu'est-ce qui est prévu pour adapter la maquette à ces nouveaux types de débouchés ?

### **Maxime GABORIT**

C'était simplement pour revenir sur le point de la gouvernance, pour rappeler que, comme vous le disiez, la gouvernance est donc la même que celle des autres écoles. Les étudiants étaient contre cette gouvernance-là, on s'y était opposés, et c'est pour ça qu'on aimerait que, pendant les groupes de travail qui seront mis en place sur cette école, on puisse discuter de la gouvernance de cette école, de la place des étudiants dans le conseil stratégique et dans le conseil pédagogique, pour faire avancer cette question-là.

Après, dans le projet, pas mal de points qu'on trouve très intéressants, notamment un semestre en commun qui permettrait aux étudiants de faire un choix plus éclairé sur leur master, ou encore une volonté de laisser plus de liberté, notamment sur le choix des électifs qui pourraient se faire entre

différents masters. L'UNEF est très favorable à ces points-là qui permettent simplement à l'étudiant de faire de meilleurs choix.

Après, pour revenir une dernière fois sur l'économie sociale et solidaire, simplement pour me faire l'écho d'une pétition qui a été lancée par des associations et les Alumni de l'économie sociale et solidaire pour pointer du doigt, justement, le fait que Sciences Po est en retard par rapport à beaucoup d'autres établissements sur la question à la fois de l'ESS, mais aussi de l'économie de l'environnement, ce genre d'approche un peu différente de l'économie qui peut apporter un vrai plus à Sciences Po qui se veut justement une école qui ne soit pas la même que les écoles de commerce. C'est pourquoi ce sont certains points sur lesquels nous appuierons dans le cadre de la discussion dans laquelle on espère être conviés dès la rentrée prochaine pour faire avancer ce projet.

### **Cornelia WOLL**

En revanche, c'est déjà le cœur du projet. Je suis un peu étonnée de vous entendre revenir dessus alors que tout le projet est écrit autour de ça. C'est vraiment ce que nous avons voulu mettre en avant. Vous prêchez un converti.

### **Laure PESQUET**

Si vous pouvez me trouver la page où on peut voir l'économie sociale et solidaire.

### **Cornelia WOLL**

Non, ce mot-là, non, parce que l'économie sociale et solidaire est un concept particulièrement français. Ce qui est au fond de la réflexion sur l'économie sociale et solidaire, c'est la place de l'entreprise dans la société et dans la politique, et ça, vous le voyez du début jusqu'à la fin. Et ça inclut bien sûr l'économie sociale et solidaire, les formes d'entrepreneuriat, mais beaucoup plus largement les questions d'éthiques, de contribution au bien commun, etc.

### **Benoît THIEULIN**

L'économie pair-à-pair, c'est toutes les nouvelles formes d'entrepreneuriat.

### **Marie-Laure DJELIC**

Et je peux faire juste un petit point complémentaire que je n'ai pas mentionné : je fais partie d'un très ambitieux projet, qui est à la fois un projet de recherche et de développement en termes de *policy*, qui s'appelle *International Panel for Social Progress*, donc le panel international sur le progrès social et dont le cœur du sujet est exactement celui-là, c'est-à-dire comment réinventer des formes économiques qui servent le bien commun pour les vingt ou trente années à venir. Le président de l'*Adviser Report* est Amartya SEN. On est plus de 350 chercheurs au niveau mondial qui travaillent à ce projet-là. Un projet qui va s'étaler sur trois ans, à la fois de recherche et de développement de *policy*. Et, très clairement, en étant membre du *Stain Comity* de ce projet, l'idée est vraiment de faire des liens très forts entre cette partie de ma vie et l'école. Il y aura aussi des liens qui passeront à travers ça et qui viendront encore renforcer ce qui est, comme l'a dit Cornelia, au cœur du projet de l'école.

### **Olivier BORRAZ**

Une remarque et une question. La remarque, c'est juste pour saluer la qualité du travail qui a été accompli, à la fois dans le rapport du comité de préfiguration et dans la note. Je ne dis pas comme ça, en l'air, parce qu'il se trouve que j'ai suivi d'assez près la création de l'École d'Affaires publiques et de l'École urbaine, et j'ai pu voir à chaque fois la difficulté qu'il pouvait y avoir à concevoir, à porter ces projets d'école, à les mettre en musique et à avoir derrière ça un vrai projet intellectuel. Ça n'a pas toujours été le cas et je trouve que, ce soir, on a un vrai projet intellectuel. D'ailleurs, la création de cette école est à souligner parce que ça ne va pas de soi du tout. Non seulement, il y a un vrai projet intellectuel, un vrai projet politique aussi, mais en plus un projet qui est original et qui nous démarque très bien de l'offre existante sur différents marchés. En ça, je suis assez fier de ce projet parce qu'il est original dans tous les sens du terme. Il porte un regard sur l'entreprise qui me semble vraiment décalé par rapport à ce qui se fait ailleurs. Et c'est un vrai projet qui remet l'entreprise dans la société et dans le champ politique, et ça, c'était vraiment nécessaire. En plus, nous avons à Sciences Po toutes les

forces nécessaires pour accomplir ce projet. C'est ça aussi qui le rend intéressant : c'est que nous nous appuyons sur nos forces internes qui sont nombreuses, les différents centres de recherches et départements qui ont été mentionnés.

Ma question porte sur la gouvernance de l'école, non pas sur la place des étudiants dans les instances, parce que là encore, pour avoir suivi les processus de création de ces écoles depuis des années, à chaque fois, c'est une question qui revient et qui reste la même, mais c'est celle de la gouvernance bicéphale parce que là, vraiment, il y a une innovation. Pour le coup, il y a une vraie innovation dans l'École de l'Innovation. Je comprends parfaitement le sens de cette gouvernance bicéphale et le sens de ces deux pôles qui organisent l'école, mais j'ai deux questions liées à cela. La première, c'est comment vous imaginez à court ou moyen terme la coordination et l'articulation entre ces deux pôles et ces deux doyens ? Parce que ça ne va pas de soi, mais on comprend la logique, ça a un vrai sens intellectuel. Mais comment vous imaginez l'articulation ? Et puis, à moyen terme et long terme, est-ce qu'on imagine, est-ce que vous imaginez une intégration ? Est-ce qu'il y aura un seul doyen dans dix ans, dans quinze ans ? Est-ce qu'il y aura un seul pôle ? Quelle est la perspective ? Est-ce que la perspective, c'est d'aller vers une intégration ou est-ce qu'au contraire, cette école aura toujours ces deux pieds sur lesquels elle avance ?

### **Clément DELORAS**

Juste une proposition, peut-être, sous forme de boutade, mais pas complètement, sur nos réflexions sur les maquettes pédagogiques et sur les contenus, pourquoi ne pas organiser un hackathon qui serait une très bonne illustration de la méthodologie que cette école pourrait porter ?

### **Cornelia WOLL**

Parce que les équipes de la DES ne sont pas tout à fait adaptées à ce type d'exercice.

### **Clément DELORAS**

Je parlais du travail préparatoire qui est devant nous. Ça pourrait être une innovation intéressante.

### **Benoît THIEULIN**

D'abord, merci pour l'ensemble des remarques qui ont été faites. Ce n'est pas évident de construire un projet intellectuel fort, je crois, en tout cas c'est ce qui nous motivait tous, en particulier Marie-Laure et moi. Je crois qu'on est arrivé à quelque chose qui est très cohérent, qui marche peut-être effectivement sur deux pieds. On va résoudre les problèmes de manière très concrète : Marie-Laure va avoir un bureau qui va être probablement contigu au mien. Je dis ça parce que je ne sais pas ce qui est officiel ou pas. En tout cas, dans un premier temps, on va avoir probablement un bureau rue de la Chaise, l'un et l'autre, pour pouvoir travailler au quotidien ensemble.

Ensuite, ce n'est pas une création *from scratch*, c'est-à-dire qu'on part quand même d'une école qui existe, qui a une identité, qui a une équipe, qui a un très beau taux de placement, une très bonne connexion sur le monde de l'entreprise. On part de masters qui eux-mêmes sont prestigieux, fonctionnent bien, etc., avec des équipes. Donc, je pense qu'il faut faire attention aussi à préserver ça, avec en plus deux doyens qui apportent des choses très complémentaires. On n'a pas du tout le même parcours. Moi, je suis plutôt un entrepreneur, je ne suis pas un académique, je suis profondément du monde du numérique. Marie-Laure a évidemment plein d'autres compétences. Je pense qu'on se complète et qu'on arrivera à trouver une bonne articulation entre nous. Ça a déjà été le cas dans ce qu'on vous présente. On n'est pas les seuls à avoir travaillé dessus, mais on y a quand même apporté beaucoup de nous-mêmes. Si vous le trouvez déjà cohérent, je dirais que c'est le premier jet de ce qu'on est capable de faire et qu'on montrera, j'espère, par la suite. J'en suis convaincu.

Pardon, et sur l'avenir, je suis désolé, mais moi, à dix ou quinze ans, je ne peux vraiment pas me projeter. Donc, je crois que ce qui nous porte, c'est la création de l'école. Je pense qu'on prend un engagement de quatre ou cinq ans sur le lancement, la gestation, l'accompagnement, etc. Ensuite, ce que sera dans quatre ou cinq ans, très honnêtement, ni Marie-Laure, en tout cas moi, je suis absolument incapable de vous le dire. Mais je vous aurais répondu la même chose si vous m'aviez posé la question en tant que simple doyen de l'École de la Communication.

**Marie-Laure DJELIC**

Je ne vais pas redire ce que vient de dire Benoît. Je pense qu'il va falloir beaucoup de pragmatisme. Dans un premier temps, pour être très concret sur la manière de fonctionner, on va à la fois avoir des espaces de fonctionnement relativement indépendants sur chacun des pôles, puis très vite on va avoir des espaces de fonctionnement synergiques, que ce soit par exemple sur le semestre commun. Dans un premier, ça va être un grand chantier commun par définition, par structure, par nature. Et puis sur les thématiques qu'on a déjà identifiées, qui sont des thématiques sur lesquelles on veut travailler à l'interface des deux pôles. Je pense qu'on va apprendre à se connaître en marchant. On va travailler ensemble. Encore une fois, c'est vrai qu'on est très complémentaires, au sens où on est très différent. Pas facile, mais c'est de l'innovation. Après tout, si on est une École du Management et de l'Innovation, il faut aller jusqu'au bout de la logique. Donc, soyons innovants et essayons. Je pense qu'avec de la bonne volonté un peu partout, ça rend potentiellement les choses un peu plus compliquées, mais potentiellement avec un *pay off* plus intéressant. Donc, à voir.

On n'est pas revenu sur votre point sur la différence entre les deux versions. Moi, j'expliquerai cette différence uniquement sur le fait que les deux exercices sont un peu différents. On avait le comité de préfiguration d'un côté qui était un peu l'état des lieux plus quelques grandes directions et quelques grandes orientations. Nous, à partir de ça, on a construit un projet. Sur ce projet, on a évidemment commencé à réfléchir un peu plus sur l'avenir et sur des choses qu'on voudrait développer, qui vont au-delà de l'existant. Je pense que c'est ce qui fait que la liste était un peu plus longue dans la note d'intention en termes de débouchés et de projections, parce que justement il y a des choses qu'on voudra créer, pas forcément tout de suite. Là encore, il va falloir prendre du temps, mais il y a des choses qui vont être créées.

**Alessandro MARIANI**

Donc, cela va avoir un impact sur les maquettes, j'imagine ?

**Marie-Laure DJELIC**

C'est surtout des créations de parcours en fait. C'est des maquettes entières qui seront créées.

*c) Vote*

**Anastasia STEINLEIN**

On va voter le projet de création de l'École du Management et de l'Innovation.

**Ismahane GASMI**

M. CHARLET à Mme HASNIER, M. NDIAYE à M. BORRAZ et Mme PANNIER à M. DELORAS.

**Anastasia STEINLEIN**

Merci. Donc, nous allons à présent procéder au vote.

*Nombre de votants : 16.*

*Résultat du vote : 4 abstentions, 12 pour.*

*Le projet de création de l'École du Management et de l'Innovation est adopté à l'unanimité des voix exprimées.*

## **II. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX PROVISOIRES DES SÉANCES DU 2 ET 17 MAI 2016**

a) *Exposé*

**Anastasia STEINLEIN**

Passons à présent au second point, l'adoption des procès-verbaux provisoires des 2 et 17 mai 2016.

**Clément DELORAS**

J'ai pris connaissance de ces procès-verbaux. J'avoue être embarrassé par le changement de format qui nous a été proposé puisque nous sommes passés d'un style indirect libre assez formel à un verbatim quasi intégral. Dans notre règlement intérieur seul le relevé de décisions est prévu : donc, la forme et le contenu de notre procès-verbal nous appartiennent intégralement. Je pense qu'il est important que ce compte rendu soit le plus utile et le plus éclairant possible pour nos lecteurs et ne soit pas, au contraire, un exercice de reproduction un peu excessive des échanges libres que nous pouvons avoir dans ce conseil. Il me semble que la nouvelle version au format de verbatim n'est pas envisageable parce qu'elle est moins lisible, moins compréhensible et que si on la retenait, elle allait nous contraindre, à terme, à corseter notre expression et à avoir une expression qui va se transformer en la lecture d'un propos écrit au préalable, ce qui va devenir, pour les uns et pour les autres, un exercice relativement ennuyeux et dénué de toute interactivité. Je ne suis personnellement pas du tout favorable au nouveau modèle. Il me semble qu'il est important qu'on puisse anticiper et en mesurer toutes les conséquences, et je pense que c'est un sujet qu'il faut que nous puissions aborder dans le cadre de l'adoption de notre prochain règlement intérieur du CVEF.

**Anastasia STEINLEIN**

Merci. Donc, par rapport à ce que dit M. DELORAS, je comprends et soutiens ce que vous dites. Il faut du courage pour aller jusqu'à la fin de ce procès-verbal. Il faudrait réfléchir, M. DELORAS, à une première proposition en enlevant toutes les petites phrases dont on n'avait pas obligatoirement besoin dans un procès-verbal. Et il va falloir vraiment mener une réflexion sur la forme du procès-verbal qu'on a envie d'avoir, pour qu'elle soit lisible et lue par la communauté étudiante. Je pense que c'est le premier intérêt d'un procès-verbal. C'est vrai qu'avoir des phrases qui ne sont pas terminées, avec trois petits points derrière, ce n'est pas forcément nécessaire. Mais je pense que c'est une réflexion qu'on va avoir l'année prochaine. Du coup, je propose dans un premier temps qu'on passe au vote. Est-ce qu'il y a d'autres réflexions sur ce procès-verbal, ou une réponse ?

**Delphine GROUES**

Juste pour répondre : effectivement, il y a eu un changement dans la forme de rédaction, car la demande venait du Conseil de l'Institut pour avoir une forme harmonisée avec la retranscription du Conseil d'administration qui a adopté ce type de retranscription depuis longtemps. Et nous l'avons donc harmonisé avec le CVEF puisque les membres du Conseil de l'Institut lisent évidemment ces procès-verbaux.

**Anastasia STEINLEIN**

Merci.

**Clément DELORAS**

Si je peux me permettre, justement, j'entends bien votre argument et je comprends la logique. Pour avoir vécu les transformations dans les assemblées parlementaires des formats de compte rendu qui ont fait cette évolution, il y a maintenant une petite dizaine d'années, il faut faire aussi attention à ce qu'on fait. Il y a deux points sur ce plan-là. Le premier, c'est que j'entends l'harmonisation, je trouve juste dommage que nous ayons reçu le nouveau format sans en avoir été informés au préalable. Le deuxième point, c'est qu'on peut faire du style direct sans faire du verbatim. On peut faire du style direct sans avoir l'intégralité du propos et sans avoir des phrases qui s'arrêtent au milieu parce que c'est une expression naturellement orale. Et, effectivement, un procès-verbal n'est pas un document

oral, c'est un document écrit qui a vocation à rester. Personnellement, les raccourcis de langage que je peux avoir à l'oral, quand bien même ils sont corrects, je n'ai pas forcément envie de les retrouver au procès-verbal. Et s'il faut que je m'amuse à chaque fois à relire intégralement le procès-verbal en vérifiant toutes les expressions que j'ai pu employer, on n'en finira pas et on va y passer des heures. Je pense que vraiment, encore une fois, il faut qu'on ait un travail plus posé, de fond sur le type de procès-verbal que nous voulons, le style direct est une très bonne chose, parce qu'il faut garder un peu de vivacité, mais pas sur ce format-là.

#### **Cornelia WOLL**

Je pense que le sens de la réponse était tout à fait ouvert à cette discussion. En revanche, je pense que ce n'est pas une discussion à avoir en chambre, entre nous. Il faudrait articuler cela et le faire remonter au Conseil de l'Institut et au Conseil d'administration pour qu'on harmonise pour l'ensemble.

*Les procès-verbaux provisoires des séances du 2 et 17 mai 2016 sont adoptés à l'unanimité des voix exprimées.*

### **III. ÉCHANGE D'INFORMATIONS SUR DES QUESTIONS DIVERSES**

#### **Sebastian ENNING**

Je voulais juste savoir : je me rappelle qu'il y avait un groupe de travail sur les inscriptions pédagogiques, il n'y a pas longtemps. Je voulais juste savoir s'il y a des progrès, comment ça se passe, s'il y aura un autre groupe de travail l'année prochaine. Merci.

#### **Cornelia WOLL**

Les groupes de travail sont fixés au début de l'année universitaire par vous et par le Conseil de l'Institut. Donc, autant le groupe de travail sur l'École du Management et de l'Innovation que sur les inscriptions pédagogiques, il faut les mettre à l'ordre du jour. J'ai bien confiance qu'on va s'en rappeler. Par ailleurs, sur les inscriptions pédagogiques, il y a une innovation dont nous avons parlé ce matin au sein du Conseil de l'Institut. Premier changement, et l'UNEF nous a fait part de son désaccord avec ce changement de calendrier et l'avancée des inscriptions pédagogiques pour la première année du Collège universitaire qui est aujourd'hui à la même date que l'ensemble des inscriptions pédagogiques, donc en juillet. Une réflexion sur l'accompagnement que nous faisons pour l'ensemble des étudiants qui s'inscrivent par des tutoriels en ligne, qui sont disponibles en français et en anglais pour accompagner l'ensemble des étudiants. La nécessité de les accompagner ne se pose pas seulement pour les premières années, mais pour l'ensemble des étudiants, notamment ceux qui arrivent en échange. Il y a une grosse difficulté liée aux étudiants qui sont anglophones et qui n'ont pas accès à l'ensemble des informations qui circulent sur les inscriptions pédagogiques. Donc, notre souhait, c'est pouvoir proposer à l'ensemble des étudiants des petites vidéos assez détaillées sur l'interface, des choses à faire en amont, après pour être bien préparés. Ces vidéos seront utilisées dès la séance d'inscriptions pédagogiques en juillet. Sur la question de fond, algorithmes magiques ou pas algorithmes magiques, il faudra qu'on se revoie l'année prochaine.

#### **Claire HASNIER**

J'aimerais aussi exprimer notre désaccord à l'UNI sur ces inscriptions pédagogiques en première année dès juillet. Je vais passer en deuxième année, mais les inscriptions pédagogiques en septembre, je les ai faites à la bibliothèque et heureusement qu'il y avait des deuxièmes années derrière moi parce que le site a bogué. Les étudiants en première année ne connaissent pas ce système d'inscriptions pédagogiques et ils vont être assez perdus. On avait du personnel administratif qui était avec nous, on avait des étudiants pour nous aider. C'est vrai qu'on avait déjà eu deux semaines où on était préalablement à Sciences Po avec la semaine d'intégration qui nous avait permis de comprendre un peu comment ce système marchait. C'est un système aléatoire, c'est celui qui va le plus vite. Faire ça début juillet alors que vous venez juste d'intégrer Sciences Po et que vous ne connaissez pas du tout la méthode, où il faut choisir des triplettes et où personne ne vous a pratiquement jamais expliqué le système de triplettes, comment choisir des options, des sports, etc., c'est quand même assez compliqué

et vous n'avez personne pour vous expliquer. Vous n'avez jamais été à Sciences Po, vous ne connaissez pas la charge de travail, vous n'avez pas eu votre semaine d'intégration. Donc, vraiment, c'est une très mauvaise idée.

### **Cornelia WOLL**

Je note la convergence des positions de l'UNI et de l'UNEF. Sur cette question, je souligne simplement l'avantage d'avoir des inscriptions pédagogiques avant l'été puisque toute la planification des salles de l'ensemble de la scolarité en dépend. Il faut savoir aussi que les inscriptions pédagogiques de première année, on l'espère, restent un peu plus simples que les autres années puisqu'il y a une partie de la scolarité qui est quand même prédéfinie par la maquette. On est confiant de pouvoir gérer, mais bien sûr, ça reste un sport particulier dont il faut faire connaissance. On va maintenant avoir la tentative de le faire en juillet. En revanche, je vous assure que ça apporte des améliorations, à la fois pour la projection des étudiants, pour leur programmation, pour notre programmation qui sont non négligeables. C'est ce qui nous a amenés à changer le calendrier des inscriptions pour l'ensemble des étudiants du Collège universitaire. Ensuite, on va bien sûr avoir le retour positif et négatif des inscriptions pédagogiques. Comme chaque année, ça ne serait pas Sciences Po si on n'avait pas cet exercice. On va en discuter avec vous au sein du groupe de travail qui va se monter l'année universitaire suivante.

### **Anastasia STEINLEIN**

Est-ce qu'il y aura une note explicative aux premières années, pour leur expliquer le fonctionnement, le choix des triplettes et tout ce qu'il faut savoir ? Je ne suis pas d'accord, les inscriptions pédagogiques de première année, ce sont les inscriptions les plus compliquées. Du coup, il faut absolument une note très détaillée, envoyée à tous les étudiants pour qu'ils sachent quoi faire.

### **Claire HASNIER**

Vous allez envoyer ça sûrement via les boîtes mail Sciences Po, via les sites. Il n'y aura même pas de boîtes mail Sciences Po. Ça va être complètement début juillet : vous avez des étudiants qui auront à peine les résultats du bac, qui viendront d'avoir Sciences Po. Aller chercher le fonctionnement de comment va se passer le fonctionnement des inscriptions pédagogiques sur les sites de Sciences Po, ce n'est pas vraiment ce qu'ils vont faire à ce moment-là. Ce qui les intéresse surtout, c'est qu'ils viennent d'être acceptés à Sciences Po. Vraiment, les premières inscriptions pédagogiques, c'est les plus horribles, et ça va juste permettre de conforter les étudiants qui connaissent des Parisiens, des Sciencespistes qui vont pouvoir les aider, et ça va aider bloquer ceux qui n'ont aucune connaissance du système Sciences Po.

### **Cornelia WOLL**

Nous vous ferons un retour sur l'expérience à la rentrée.

### **Anastasia STEINLEIN**

Est-ce qu'il y a d'autres interventions ? Dans ce cas, je déclare cette séance levée. La prochaine séance est prévue le lundi 5 septembre à 8 h 30. Donc, notez tous le changement d'horaire, ce sera le matin.

*Anastasia STEINLEIN lève la séance à 19 h 10.*